

Déclaration de consentement

Si aucune confirmation de prise en charge des coûts par l'institut d'assurance sociale compétent n'est parvenue à la clinique SONNENSCHNEIN sous la forme d'une subvention avant le dernier jour calendaire du trimestre en cours, je déclare être d'accord pour prendre en charge les coûts de toutes les prestations qui sont ou ont été fournies à la clinique SONNENSCHNEIN

pour

Tarifs:

| | | |
|---|---|-------|
| Par séance thérapeutique de 50 minutes: | € | 65,-- |
| Par examen médical / consultation: | € | 80,-- |
| Par soutien psychologique / consultation: | € | 80,-- |

La clinique Sonnenschein est financée par des contrats avec les différents organismes de sécurité sociale et le gouvernement de la Basse-Autriche (NÖLR).

Le NÖLR prend en charge uniquement les frais des patients dont la résidence principale se situe en Basse-Autriche.

Les patients non inscrits en Basse-Autriche ne peuvent donc **pas** être médicalisés dans notre clinique et les thérapies en cours ne peuvent pas être poursuivies. Pour permettre un transfert raisonnable vers une autre clinique ou interrompre la thérapie à un moment médicalement opportun, il est absolument nécessaire

de signaler immédiatement au secrétariat les changements d'adresse.

Nom: _____

St. Pölten le, _____

Signature: _____